



François Rivière, Mort pour la France

## Description



François Rivière -© Frédéric Augris

*Note : Cet article reprend une recherche effectuée il y a trente ans. Nous avons tenté d'actualiser les cotes des documents.*

## La famille de François Rivière

François Rivière est né dans la commune du Vigeant, dans le département de la Vienne. Sa naissance fut déclarée le lendemain de sa venue au monde, une date prédestinée : né le 13, il fut déclaré le 14 juillet 1885.



Il était le fils d'Adolphe Rivière et de Marie Couradeau. Ses parents s'étaient mariés le 8 octobre 1884 dans la commune de Queaux (Vienne), le petit François vint donc au monde... 9 mois et 5 jours après cette union. Adolphe était alors domestique, mais il devint rapidement cultivateur puis finalement cantonnier.

Fait à Lussac-les-Châteaux le  
 13 juillet 1910, avec p.  
 n° 35  
 Léonard Couradeau  
 4. 1910

737  
 un mil huit cent quatre vingt cinq, le quatorze juillet à trois heures de soir, par devant nous  
 Auguste Tourty, maire et officier de l'état civil de la commune du Vigeant, canton de  
 l'Isle Jourdain arrondissement de Montmorillon, Nièvre a comparu: Rivière Adolphe  
 Romestique, âgé de vingt cinq ans, domicilié à l'Étang du Lucr' de cette commune. Lequel  
 nous a présenté un enfant, du sexe masculin, né hier à cinq heures du soir, dans son  
 domicile, de lui déclarant et de dame Couradeau Marie, son épouse, toujours présente,  
 âgée de vingt ans, demeurant avec lui. Et il a donné à cet enfant le prénom de  
 François. Les déclarations et présentations ont été faites en présence de Bomméy  
 Eugène, cultivateur, âgé de vingt quatre ans et de Laulle Jean, même profession,  
 âgé de trente neuf ans demeurant tous deux au Vigeant. Et nous avons  
 dressé le présent acte dont nous avons donné lecture aux déclarants et que  
 nous avons signé avec le père, les autres témoins ayant dit en le savoir faire et  
 ce par nous interpellés. Rivière Adolphe Maire.

Existence de  
 Rivière François  
 13 juillet

Acte de naissance de François Rivière I(Registre d'état-civil du Vigeant – 1883-1885 – 9E346/15Mi0747 – AD86

François était le premier enfant de cette famille mais fut bientôt rejoint par deux sœurs.

- Joséphine née le 12 juin 1888 aussi au Vigeant
- Marguerite née le 23 janvier 1891 à Lussac-les-Châteaux

39	Goux	Rivière	Né le 13 juillet 1888 à Lussac-les-Châteaux canton de Lussac-les-Châteaux département de la Nièvre résidant à Lussac-les-Châteaux canton de Lussac-les-Châteaux département de la Nièvre profession de cultivateur fils de Adolphe et de Marie Couradeau Marie domiciliés à Lussac-les-Châteaux commune de Lussac-les-Châteaux département de la Nièvre ou le tuteur M. domicilié à Lussac-les-Châteaux célibataire sans état (profession) (situation)	Cheveux noirs sourcils noirs yeux bruns front découvert nez assez fort bouche moyenne menton carré visage ovale taille 1 <sup>m</sup> 60 centes Marques particulières : tige
		François		

Tableau de recensement cantonal de Lussac-les-Châteaux des jeunes hommes de la classe de 1900 127 -AD86

La petite famille changea régulièrement de domicile passant du Vigeant, à Lussac-les-Châteaux, puis finalement Goux où décéda la mère de François, Marie Couradeau, le 22 septembre 1893. Adolphe

---

se remaria le 4 septembre 1897 avec Joséphine Villeger qui dans la commune de Goux donna naissance à d'autres enfants :

- Eugène, le 13 mai 1898
- Marie Louise Adrienne, le 10 juillet 1901
- Jean Marcel, le 7 août 1904
- Marie Marguerite née le 26 mai 1907

François Rivière quant à lui, se maria avec Ernestine Clément le 4 juillet 1910 à Saint-Laurent-de-Jourdes (Vienne). Ils eurent deux enfants :

- Fernande, née le 25 novembre 1910 à Saint-Laurent-de-Jourdes
- Marcel, né le 5 mars 1913 à Salles-en-Toulon

Mais l'histoire de cette famille devait brutalement se terminer en 1914...

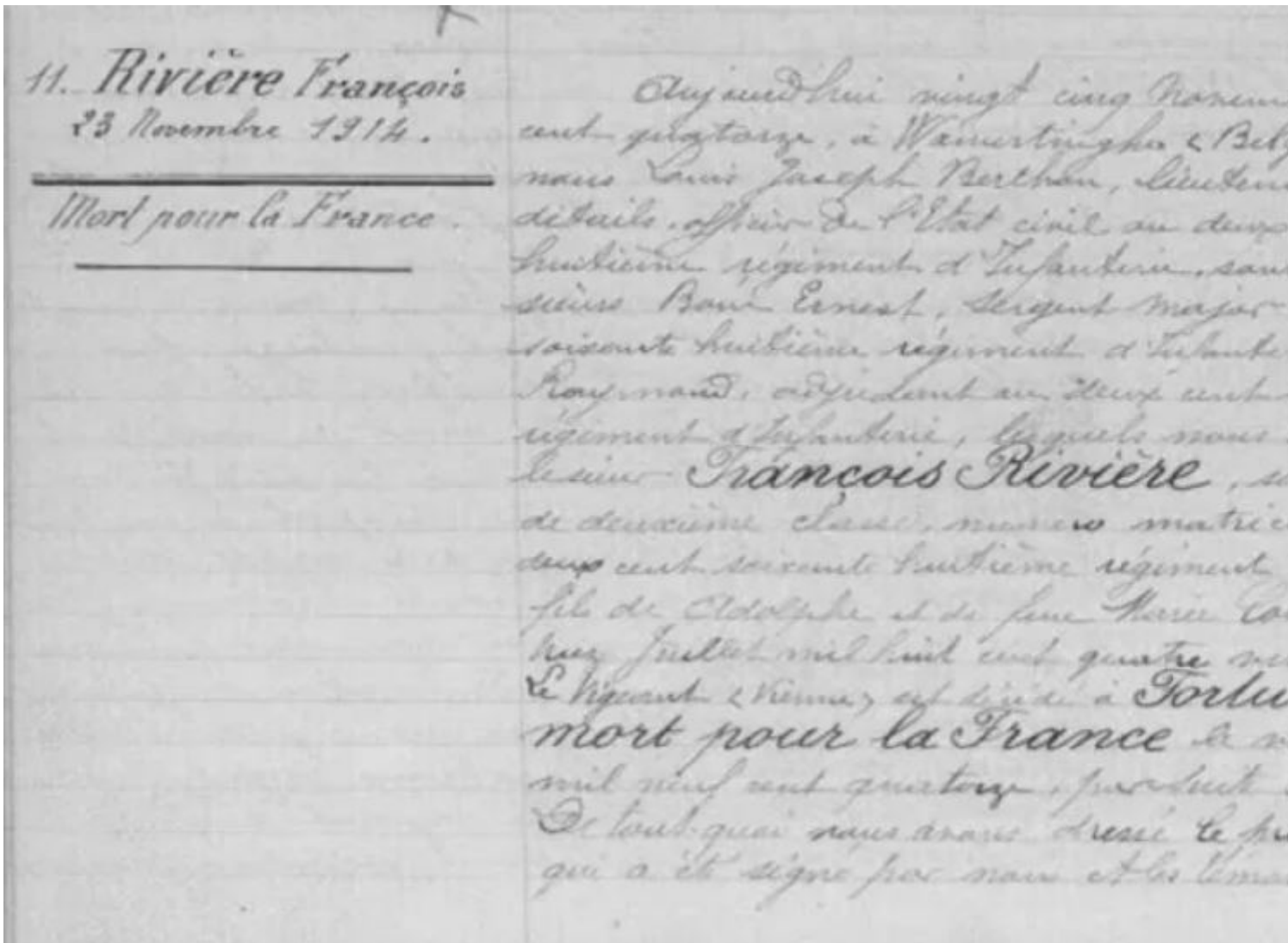




1914 : François Rivière et son épouse Ernestine Clément (à sa gauche, au premier plan). Sur les genoux de François, son fils Marcel . A sa droite, la sœur de François Joséphine avec sur ses genoux, sa nièce Fernande.© Collection Privée

## Un mystère familial

Il y a un mystère concernant les circonstances de la disparition de François Rivière. Nul ne sut jamais dans sa famille, où, quand et comment il mourut. Sa veuve, décédée en 1971, devint domestique à Morthemer à quelques kilomètres au nord du Vigeant où elle vécut toute sa vie. Elle gardait simplement le souvenir qu'à la fin de l'année 1914, le maire de Morthemer vint lui annoncer que François avait été tué au front ; mais elle n'aurait reçu aucun document officiel lui donnant des précisions. Sans tombe pour se recueillir, chaque année pour le 11 novembre elle allait simplement déposer des fleurs sur le monument aux mort de Morthemer qui pourtant ne portait pas le nom de François... Nous avons tenté de résoudre le mystère. Nos recherches se firent d'abord dans les registres d'état-civil de Morthemer où effectivement aucune mention du décès ne fut trouvée. Mais le fils de François, Marcel, étant né dans la commune voisine de Salles-en-Toulon, nous plongeons donc dans les registres de cette dernière commune et commençons alors à élucider le mystère en y découvrant en 1916, un acte précisant que le soldat de deuxième classe François Rivière du 268<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie était "Mort pour la France" le vingt trois novembre 1914 des suites de ses blessures, à Fortun en Belgique.



expédition conforme, l'officier de l'état civil, se  
au bas est écrit: Vu par nous Roy Louis Joseph  
Intendant militaire de la sixième septième division  
signé: Roy. Au verso est écrit: Vu pour la  
signature de Monsieur Roy Louis Joseph. Paris  
le dix Mai mil neuf cent seize. Le Ministre de la  
délégation, le chef du Bureau des Archives ad  
signé illisiblement, Vu par nous Roy Louis Joseph  
le dix Mai mil neuf cent seize par nous  
Maire de Salles-en-Toulon.

Couilland 111

Registres paroissiaux de Salles-en-Toulon – Registres des décès 1912-1917 – 9E303/17

Nous découvrons de même que le nom de François était inscrit sur le monument aux mort de Salles-en-Toulon, ce qu'ignorait sa veuve ; personne ne lui ayant jamais dit. Ne sachant pas lire (elle n'alla pas à l'école, devant consacrer ses jeunes années au gardiennage des chèvres familiales), elle ne remarqua jamais que le nom de son époux était gravé à seulement trois kilomètres de son domicile. Elle continua donc toute sa vie à honorer le souvenir de son époux au pied d'un monument dont elle savait quand même qu'il ne portait pas le nom de François.





Monument aux morts de Salle-en-Toulon

François Rivière fit son service militaire au 68<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie à l'issue duquel il reçut un certificat de bonne conduite qui nous donne une description physique : *“Un mètre 642 millimètres, cheveux noirs, sourcils noirs, front découvert, nez épaté, menton rond, visage ovale”* Son registre matricule nous apporte quelques précisions, et en particulier sur son décès. Il ne serait plus mort de ses blessures à “Fortun” mais “tué à l'ennemi” à Zonnebeck (Belgique).





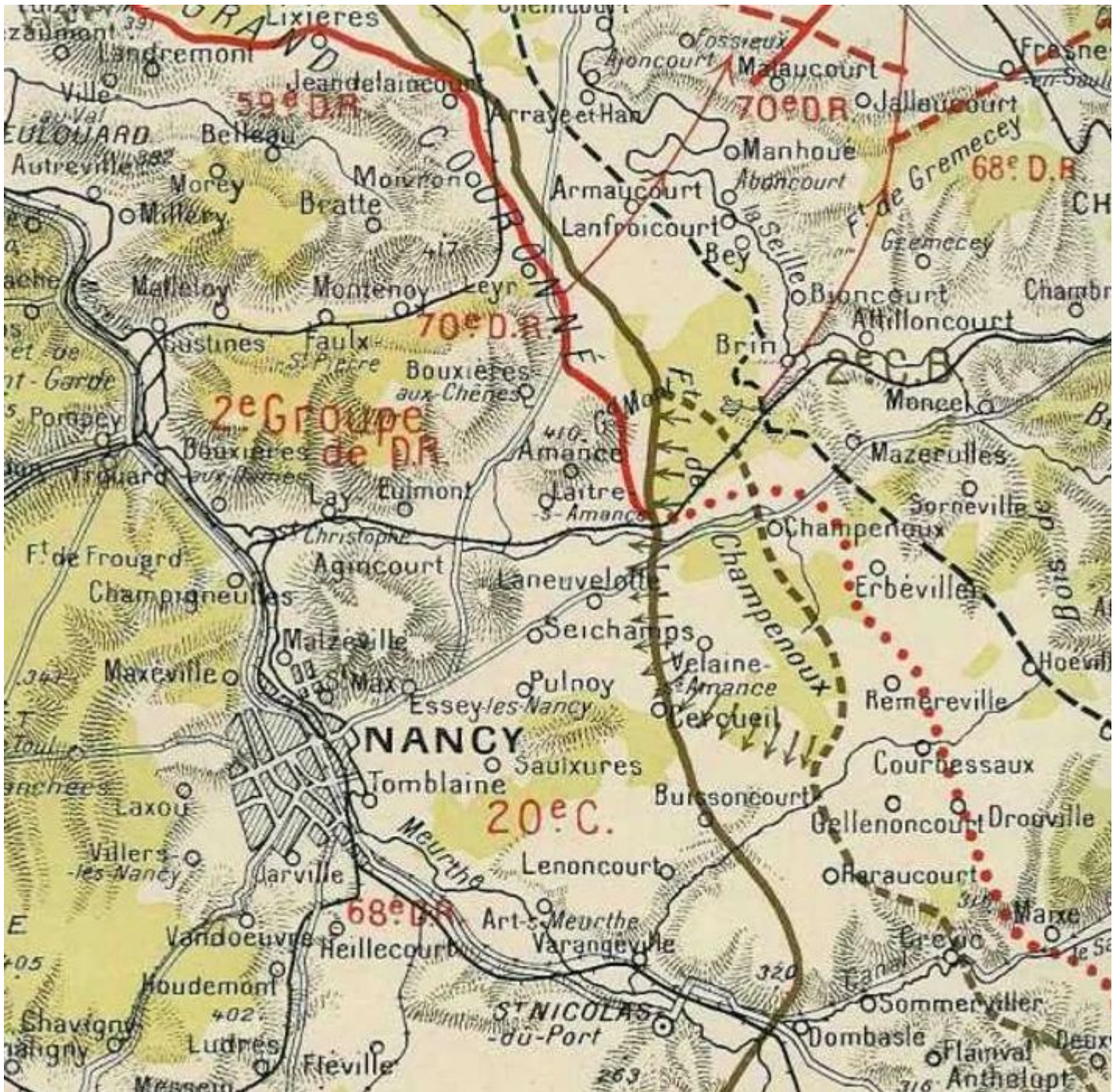
---

Alors où est-il décédé ? Fortun ou Zonnebeck ? Notons que la fiche le concernant conservée aux archives du ministère des Armées (consultable sur le site Mémoire des Hommes) indique “*Zonnebeck-Fortun*”... Nous reparlerons de ce lieu de décès.

## Le 268<sup>e</sup> régiment d'infanterie

Le journal de marche du régiment nous permet de suivre François durant les premiers mois de la guerre ( source : mémoire des hommes- journaux des marches des corps de troupe 268 RI – 26 N 733/1 – 4 août/24 décembre 1814). A la déclaration de la guerre, François fut donc incorporé au 268<sup>e</sup> régiment d'Infanterie qui quitta Le Blanc (Indre) le 10 août 1914 pour Nancy. Le voyage se fit en train, et le régiment arriva à Nancy le 11 et fut cantonné à Pompey au nord de la ville, près de Frouard. Le 12, ordre est donné de se porter sur Marbache plus au nord et de tenir la rive gauche de la Moselle. Le 13, le régiment se porte sur Bouxières-aux-Dames qui fut fut alors mis en état de défense. François Rivière et ses compagnons d'armes s'y installèrent jusqu'au 18, date à laquelle ils poussèrent leur avance jusqu'à Elmont puis, le lendemain, jusqu'à Dommartemont. Mais dans le même temps, l'armée allemande progresse jusqu'aux portes de Nancy, et le 21 le régiment de François Rivière doit se replier en urgence.





Le 21 donc, le repli débute à 01 h 30 du matin. Aux abords de Nancy le 268<sup>e</sup> est réuni au 290<sup>e</sup> et doit organiser la défense près de Buissoncourt et Horaucourt. François et ses compagnons creusent les tranchées entre "le ravin des 4 bouteilles" et "Pissotte". Travail titanesque qui se prolonge jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Le 5 septembre le régiment se porte sur la région de La Ferré-Champenoise où les allemand tentent une percée.



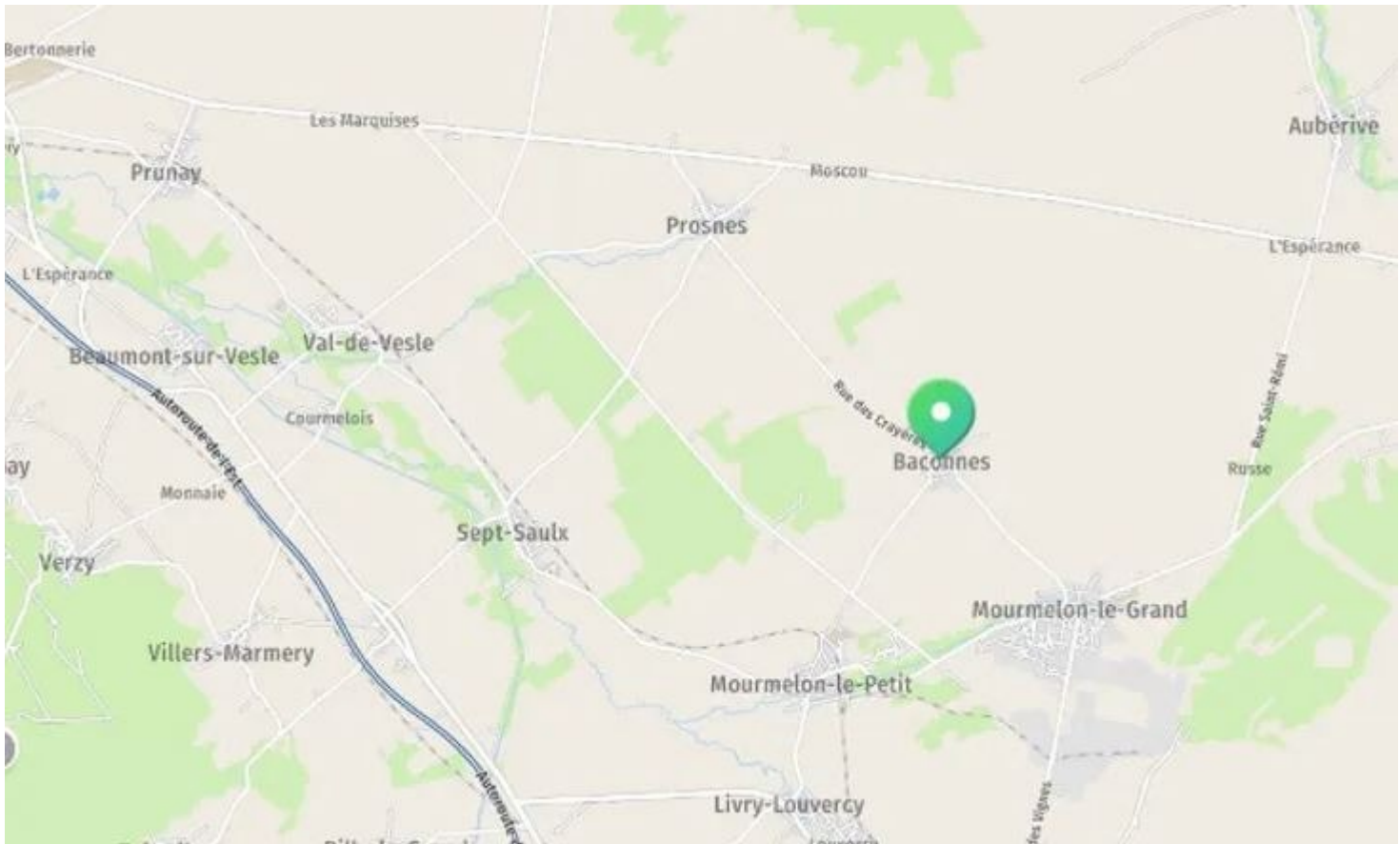


Le 7 il est à Connantray ; où il est attaqué le lendemain à 3 heures du matin. Le régiment prend position aux lisières du bois côte 177 où il est victime d'une pluie d'obus l'obligeant à faire retraite sur la côte 155, sur un carrefour à 2 500 mètres au sud de Semoine. A 14h00 ordre est donné de lancer la contre-attaque. Le régiment parvient alors jusqu' à un moulin au nord de Gourgançon. A 17h30, il s'empare d'Euvy et occupe une colline à 1 500 mètres de la ville en direction de La Ferré-Champenoise. Cette journée-là sera marquée par le décès de cinq compagnons d'armes de François Rivière, 74 blessés et 14 disparus.... Mais la journée du lendemain sera bien pire face à une attaque allemande obligeant les Français à reculer en laissant sur le terrain 7 morts, 141 blessés et 233 disparus... Entre les 10 et 12 septembre, le régiment multiplia les patrouilles et le 13, les Allemands abandonnant leurs positions, ordre est donné aux soldats français de se porter sur La Ferré-Champenoise pour y enterrer les morts... Le 18, le régiment est alors envoyé au sud de Reims, où il arrive le 20 prenant position dans les tranchées proches de Thuisy entre Prunay, Sept-Saulx et Les Petites Loges.

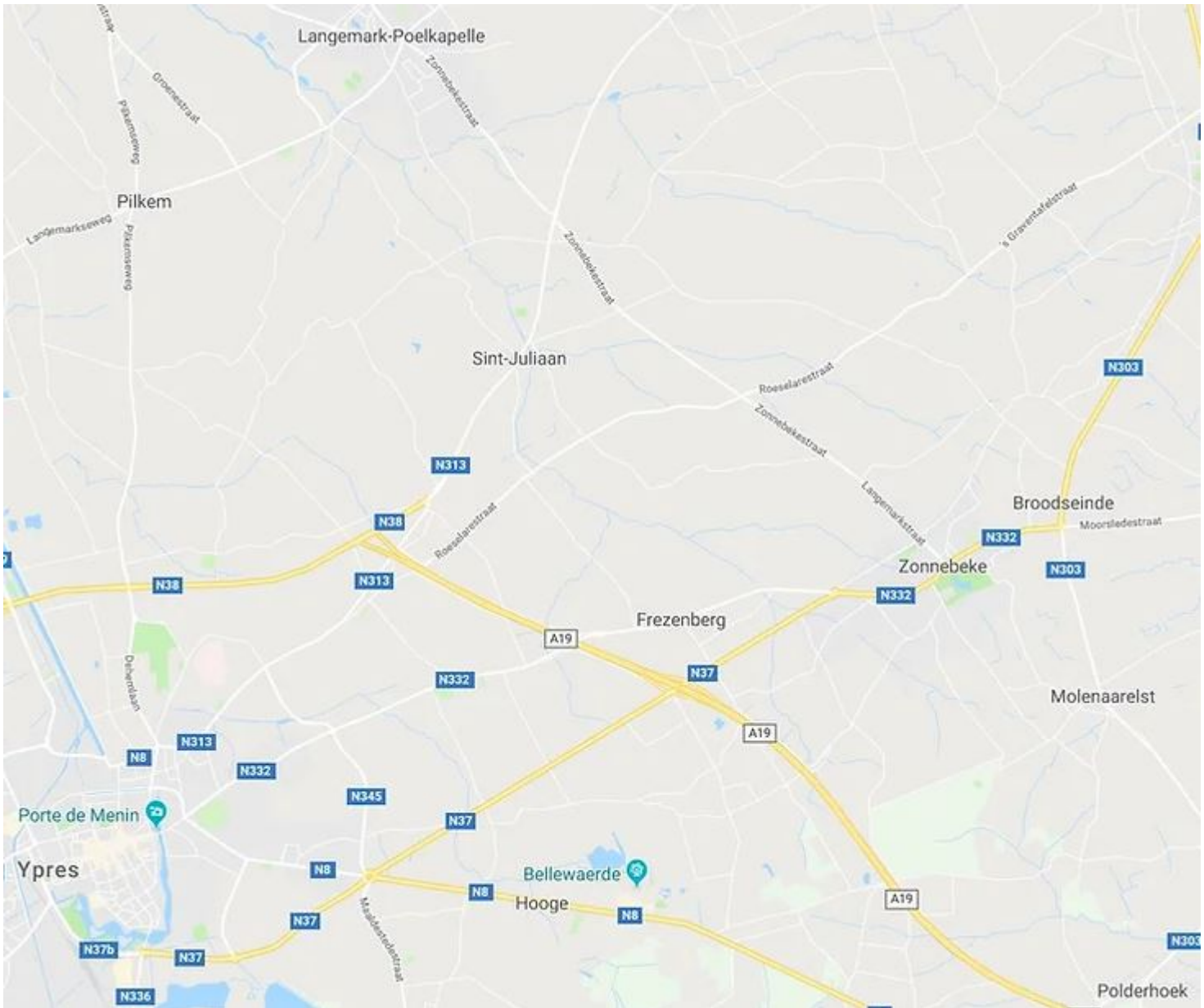




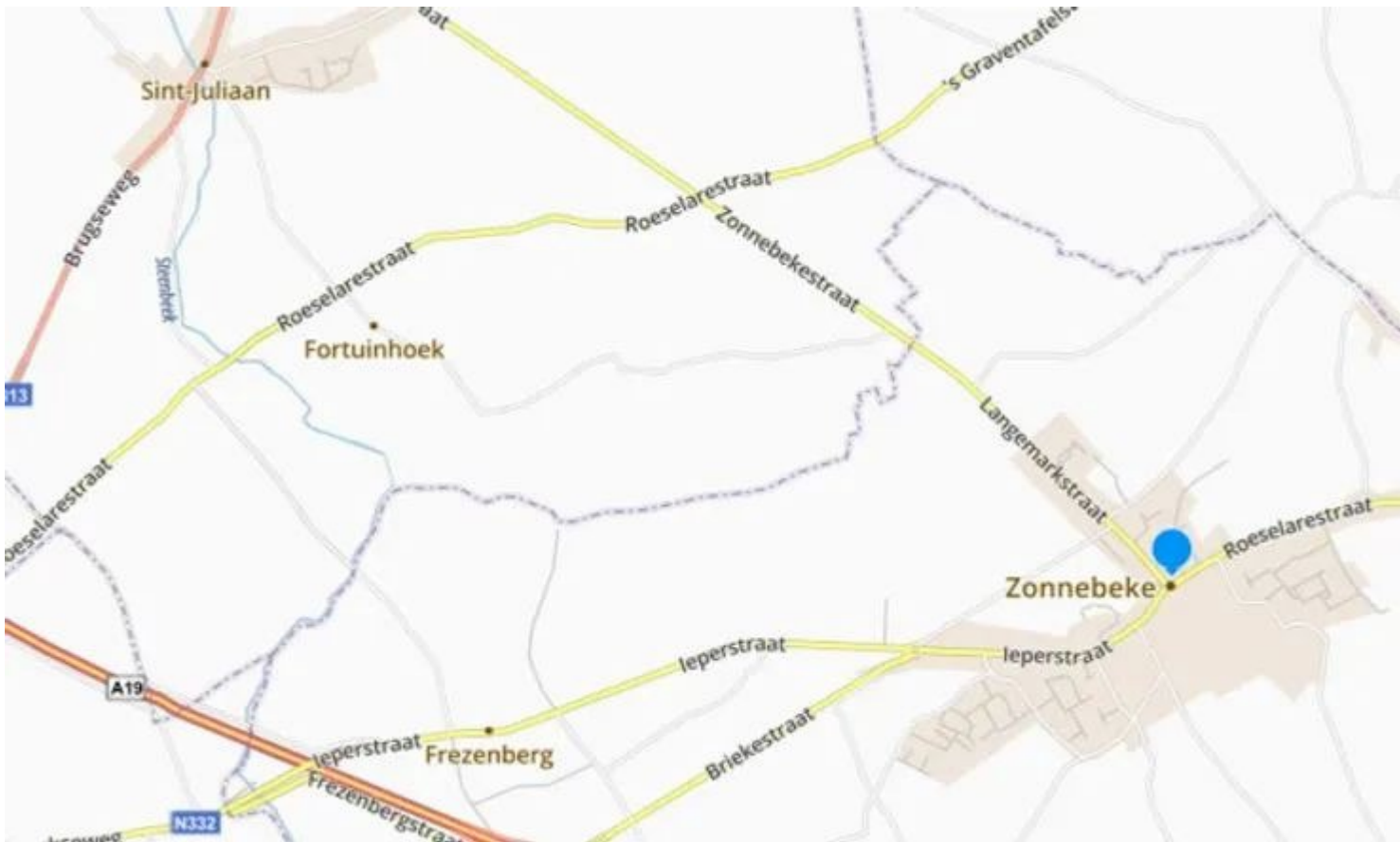
Le 25, le 268<sup>e</sup> RI occupe les bois au sud de la côte 98 où il essuie un bombardement. Attaqué le lendemain, François Rivière et ses compagnons reculent jusqu'aux Ludes, puis le 27, ils entrent à Montbré au sud de Reims et gagnent Ormes à l'ouest de la ville, fuyant toujours l'avancée allemande. Mais le 30 les Français lancent une contre-offensive ; reprenant Montbré puis, le 1<sup>er</sup> octobre, Trois-Puits et Villers. Le 2, ils percent jusqu'à Mourmelon-le-Petit avant de reprendre position à Thuisy le 3. Ils font alors face à l'armée allemande pendant quatre jours avant de se replier sur Mourmelon le 7. Le 9, ordre est donné au régiment d'assurer la défense du secteur compris entre la lisière est du Bois de Prosnes et la ferme Moscou, jusqu'au village de Baconnes. S'ensuivent des journées de bombardements sur les tranchées jusqu'au 12, date où le 268<sup>e</sup> est relevé et envoyé au repos sur Baconnes, puis retour au front le 15 et à nouveau relevé le 17.



Le 20, le 268<sup>e</sup> gagne Mourmelon pour, le lendemain, prendre le train pour rejoindre la frontière belge. Le 22 octobre, le régiment arrive ainsi à Bailleul au nord de Lille, et le 23 il passe la frontière et marche sur Ypres. Les Français prennent position à Saint-Jean (Sint-Juliaan) au nord de la ville.



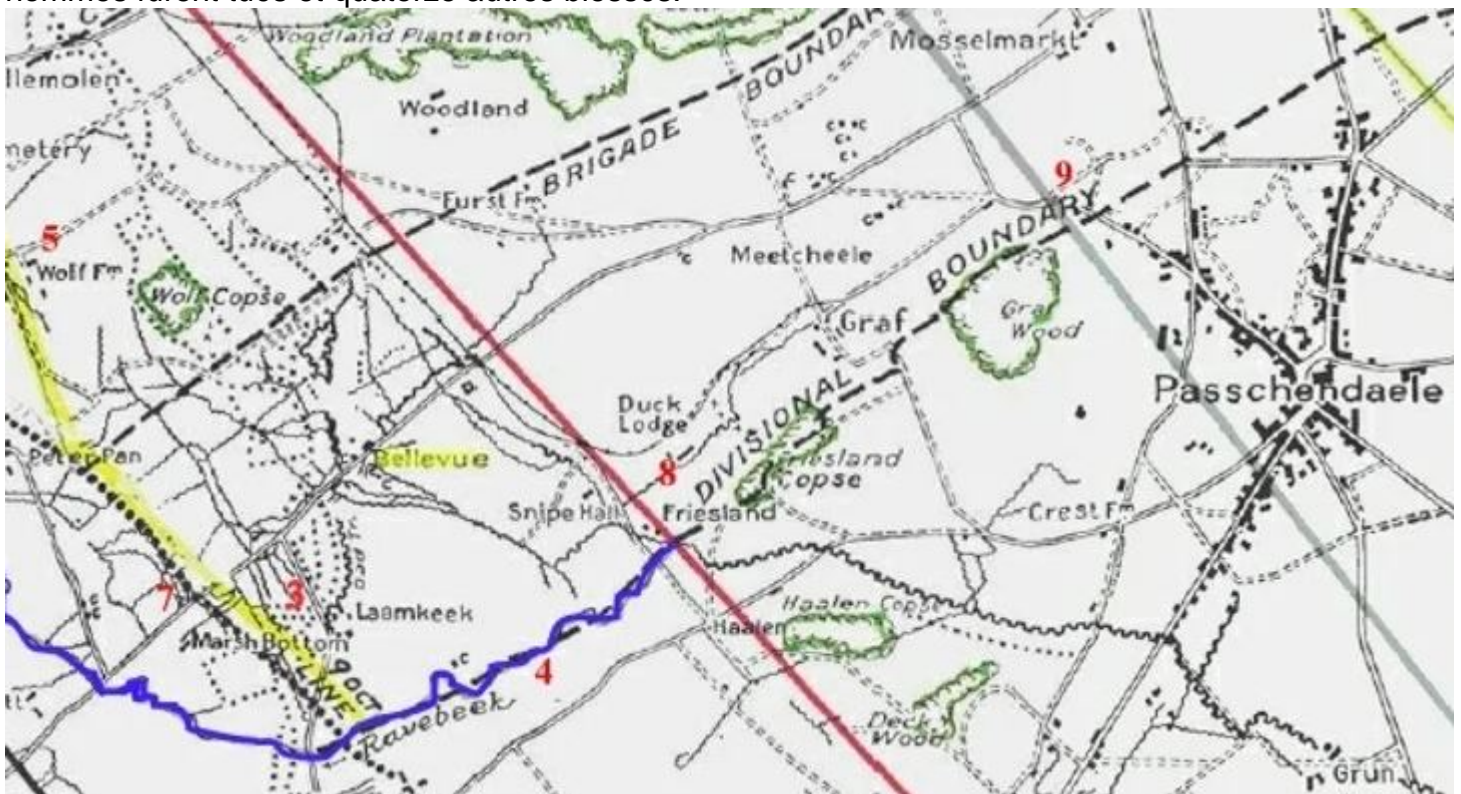


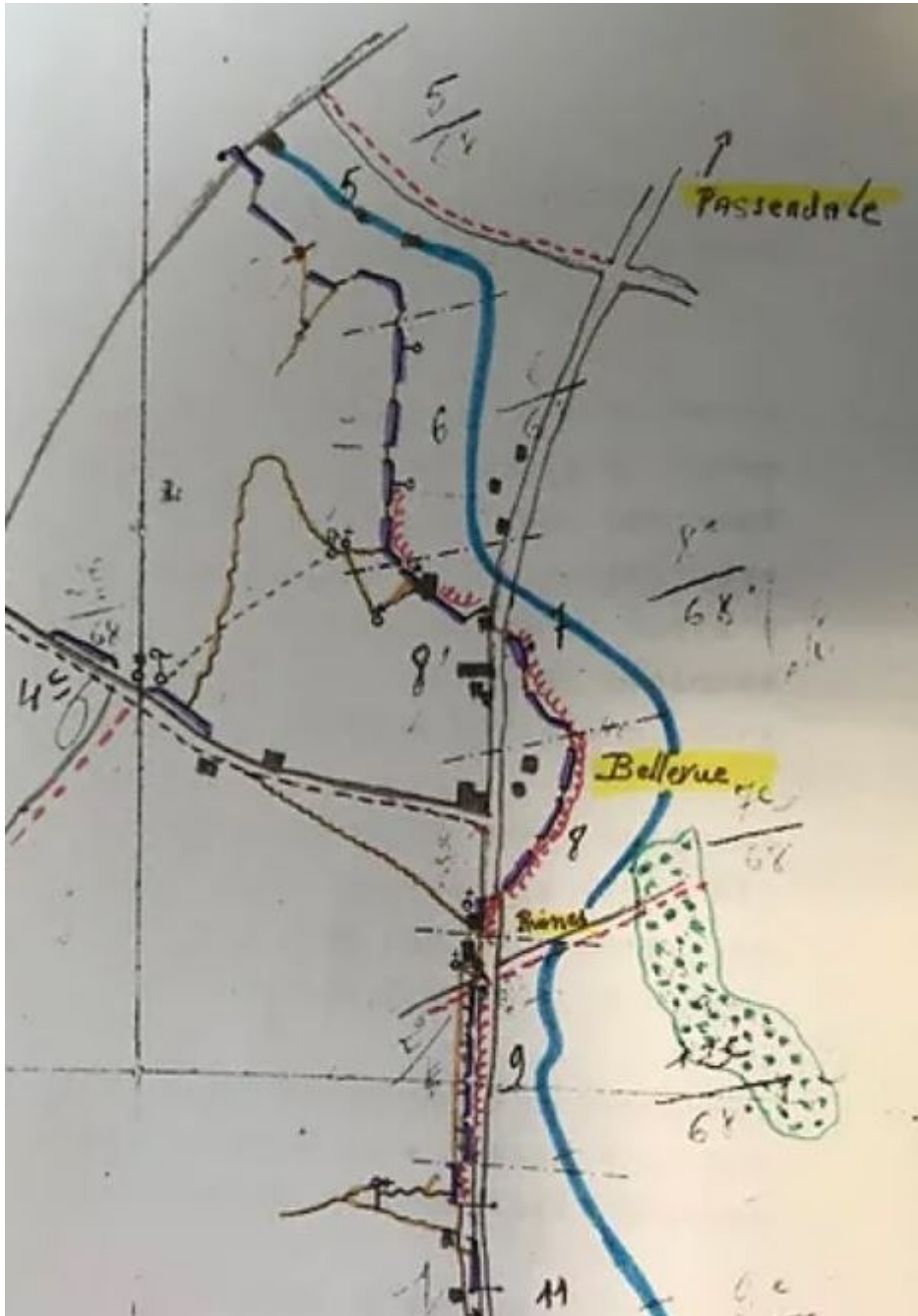


Le 24, ils creusent des tranchées à Fortun (Fortuinhoek) mais doivent les abandonner le jour même pour se porter sur Saint-Julien (St-Juliaan) où ils reçoivent l'ordre de s'emparer de Langemark avant la nuit. Le régiment est alors réorganisé et divisé en deux bataillons (le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup>) nous ignorons lequel fut celui de François Rivière. Signalons que le 6<sup>e</sup> s'installa dans les tranchées le long du ruisseau Stroombeek et le 5<sup>e</sup> à 1 500m au Nord-Est de Saint-Julien. Le 25 octobre, les deux bataillons sont attaqués alors qu'ils tentaient de rejoindre l'arrière de la 33<sup>e</sup> brigade sur la route de Saint-Jean à Passendale. Le 6<sup>e</sup> est débordé et ne doit son salut qu'au secours de l'artillerie française et à l'intervention de 125<sup>e</sup> RI. Le 26 le 5<sup>e</sup> bataillon est en réserve à Fortun et le 6<sup>e</sup> marche sur Passendale où il est attaqué le 27 l'obligeant à se replier sur Fortun où il est mis au repos. Le 28 le 5<sup>e</sup> prend position à 600 mètres en avant du carrefour Passendale/Fortun et Langemark/Zonnebeck ; d'où, à 16 heures, il lance une attaque sur les positions allemandes et s'emparant de leurs tranchées. Le lendemain, les soldats du 5<sup>e</sup> progressent à nouveau de 300 mètres dans les lignes allemandes ; et le 30 octobre ils prennent position sur le ruisseau Stroombeek alors que le 6<sup>e</sup> bataillon s'installe à Zillebeck. Pour le 5<sup>e</sup> commence alors deux journées où, terrés aux fonds des tranchées sans pouvoir bouger, les soldats reçoivent une pluie incessante d'obus. Pendant ce temps le 6<sup>e</sup> attaque Hollebeck puis relève un bataillon anglais dans les tranchées au sud de Klein-Zillebeck. Le 1<sup>er</sup> novembre, toujours bloqués, les hommes du 5<sup>e</sup> bataillon commencent à relier les tranchées entre elles en creusant des tunnels, transformant les soldats en véritables taupes creusant leurs galeries sans même voir la lumière du jour. De son côté le 6<sup>e</sup> bataillon échoue à s'emparer du château de Hollebeck où des allemands se sont retranchés ; il ne tombera que le 5. Le 2 novembre, les Allemands attaquent sur toutes les lignes, mais les Français les repoussent et les jours suivants sont les copies de la veille : bombardements, attaques, contre-attaques, et la boue au fond des tranchées et des tunnels. Et les morts et les blessés... Le 6 novembre, les Allemands lancent une attaque massive et débordent les lignes françaises, obligeant le 5<sup>e</sup>me bataillon à se replier sur Zillebeck, mais à 16h15 Français et Anglais lancent une contre-attaque menée par le général Maussy et parviennent à arrêter les Allemands à hauteur de Klein-Zillebeck. Les Français de 268<sup>e</sup> régiment s'installent alors face à eux, à



400 mètres. Ce jour-là, l'officier qui était en charge de noter le détail des pertes dans le carnet de route du régiment, se contenta de préciser qu'elles étaient énormes... Le 9, le 5<sup>e</sup> bataillon repousse une attaque allemande, et le 6 il se porte au secours du 6<sup>e</sup> bataillon en difficulté vers Zillebeck. Le 12, la pluie s'invite sur les tranchées. Ces dernières sont littéralement noyées et s'effondrent sous l'action des intempéries et des tirs d'artillerie allemande. L'enfer durera jusqu'au 19 pour le 6<sup>e</sup> bataillon qui sera alors relevé par un division de soldats marocains ; et jusqu'au 20 pour le 5<sup>e</sup> qui sera relevé à son tour. Le 5<sup>e</sup> bataillon et le 6<sup>e</sup> se réunirent alors au repos à Saint-Jean. Le 22 le 268<sup>e</sup> RI est envoyé dans les tranchées autour du carrefour de Bellevue à l'ouest de Passendale. Face à eux, une maison en ruine permet aux Allemands de lancer des grenades jusqu'au cœur des tranchées françaises. Les Allemands parviennent à cette maison grâce à des boyaux qu'ils ont creusés depuis leur position en retrait, et cette ruine devint rapidement un point stratégique, trop proche des positions française pour être bombardée. Les soldats du 268<sup>e</sup> RI devinrent de véritables cibles... Rien que la journée du 22, 3 hommes furent tués et quatorze autres blessés.





D'après la carte d'état-major de l'époque (source Archives de l'armée de terre) : Carrefour de Bellevue. En bleu les positions françaises. En haut emplacement des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons

---

Arrive la journée du 23 novembre 1914. Voici ce qu'écrivait l'officier en charge du carnet de route ce jour-là : *La situation reste sensiblement la même, mais tout le secteur occupé par le régiment est soumis à une canonnade incessante. Les obus tombent en grand nombre sur les réserves établis à Zonnebeke et en arrière du pays sur la route de Zonnebeke à Ypres.* Dans la soirée ordre est donné de modifier l'étendu du secteur du sud qui sera limité au Nord-Ouest par la voie ferrée et au Sud à 400 mètres sud du carrefour de Broodseinde. Cette modification de répartition de secteur entraîne la relève d'une compagnie du 77<sup>e</sup> qui se trouvait à la droite du 6<sup>e</sup> bataillon. La répartition des Cie est alors la suivante après la relève : 6<sup>e</sup> bataillon de la droite à la gauche : Compagnies en première ligne 21<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> Compagnie en deuxième ligne 22<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> bataillon : Compagnies en 1<sup>er</sup>e ligne 19<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> Compagnie en 2<sup>e</sup> ligne 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>. La nuit se passe sans incidents. Etat nominatif des officiers, sous-officiers et soldats tués, blessés, disparus ou prisonniers le 23 novembre 1914 :

NOMS	Grades	Tués	Blessés
Voisin Constant	Soldat		/
Bernoin Prudent	Soldat		/
Tirault Louis	Sergent		/
Métais Paul	Caporal	/	
Dubrad Louis	Soldat	/	
Soulas Marcel	Soldat	/	
Aubier Maurice	Soldat		/
RIVIERE FRANCOIS	Soldat	/	
Rochaud Edouard	Soldat		/
Frechaud Joseph	Soldat		/
Mouré Georges	Caporal		/
Boussin Ernest	Sergent		/
Bozier Ferdinand	Soldat		/
Guillemet Alfred	Soldat		/
Lochon JB	Soldat		/
Léaudis Alexandre	Soldat		/
Guerinaud Joseph	Soldat		/
Milon Roger	Soldat		/
Renaud Adolphe	Soldat		/
Savattier Charles	Caporal		/
	TOTAUX	4	16



Bibliographie Henri CHARLES-LAVAUZELLE. - T. 865.  
Bibliographie militaires

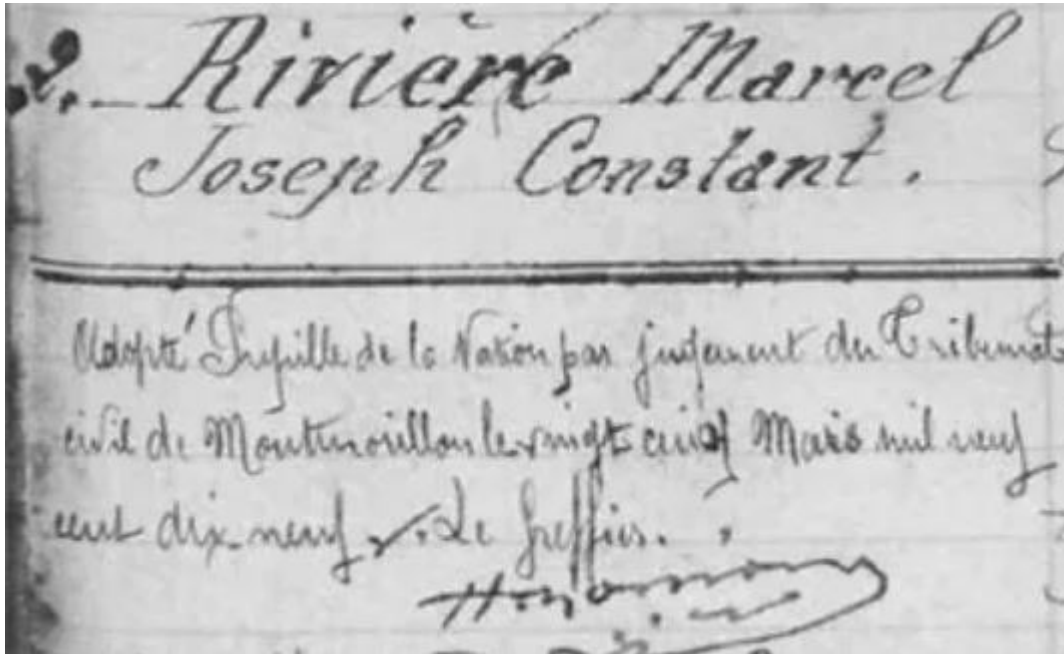
Noms	Grades	tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Observations
Toisiz Constant	Soldat		1			
Berroy Prudent	d'		1			
Thirault Louis	Sergent		1			
Clitais Paul	Caporal	1				
Dubrad Louis	Soldat	1				
Soulas Marcel	d'	1				
Cluber Maurice	d'		1			
Rivière François	d'	1				
Rochard Édouard	d'		1			
Chehaud Joseph	d'		1			

e RI - 26N733/1 - Mémoires des hommes" width="727" height="399" /> Journal des marches et opérations du 268<sup>e</sup> RI – 26N733/1 – Mémoires des hommes

François Rivière fut-il tué à l'ennemi près du carrefour de Bellevue ou évacué à l'arrière vers Fortun où il serait décédé de ses blessures ? A ce jour nous ne pouvons en savoir plus...

## Retrouver la tombe

Ainsi François Rivière tomba dans les tranchées non loin du carrefour de Bellevue au sud de Passendale le 23 novembre 1914, mais pour sa veuve et ses enfants restés à Morthemer, le mystère resta entier. Il est simplement parti au mois d'août et ne revint jamais... En mention marginale de l'acte de naissance de son fils Marcel, nous pouvons lire qu'il fut adopté pupille de la Nation par jugement du tribunal civil de Montmorillon le 25 mars 1919.



Registre d'état civil de Salles-en-Toulon – Registres des naissances 1912-1917 – 9E303/17 – AD86

La question se posa pour nous de savoir où fut inhumé François Rivière. L'acte de décès n'apporte aucune précision. Nos recherches aux Archives nationales et aux Archives de l'armée de Terre, ne nous apportèrent pas plus la réponse. Nous nous sommes alors tournés vers le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui nous précisa par courrier : "*(François Rivière) repose vraisemblablement dans l'ossuaire du cimetière national de St Charles de Potyze à Ypres (Belgique)*". Le terme "*vraisemblablement*" est ennuyeux, et ne permet pas de lever le doute. Nous contactons alors la mairie de Ypres dans l'espoir qu'elle puisse nous apporter d'autres renseignements. Cette dernière organisa quelques recherches sans se limiter au cimetière Saint-Charles de Potyze, et nous donna la confirmation que c'est bien dans ce dernier cimetière que François Rivière fut inhumé. Et à priori, puisqu'il fut identifié, il ne serait pas dans l'ossuaire réservé aux soldats inconnus... Nous contactons alors le cimetière Saint-Charles. On nous explique alors que le cimetière se compose en vérité de près de 4152 tombes de soldats français, et d'un groupe de 616 soldats inconnus. Les registres des sépultures du cimetière Saint-Charles précise, page 117, que seuls trois soldats français portant le patronyme Rivière furent inhumés là :

- Auguste Léon Rivière, du 156<sup>e</sup> RI, tué le 16 mars 1915
- Gustave Marcel Rivière, du 32 RI, tué le 15 février 1915

Et la tombe numéro 558, dont on ignore le régiment et la date de décès. La seule information est le patronyme sans le prénom : Rivière...

1026	: RINOT Bertrand eugène	: 224° R.I. C <sup>ale</sup> Guyane	: 22.10.1914
3048	: RIONDY Claude Joseph	: 1er Zouaves	: 9.11.1914
2691	: RIOSSSET Eugène Isidore	: 1° Zouaves	: 9.11.1914
1879	: RIOTEAU Joseph Marie	: 66° R.I.	: 8.3.1915
1681	: RICU Jean Baptiste	: Soldat - 24° Dragons	: 22.10.1914
1735	: RITTER Eugène	: 2° B.C.P.	: 9.3.1915
2298	: RIVAL Jean Pierre	: Sergent - 43° R.I.	: 3.11.1917
3316	: RIVAUD Germain ( et un inconnu )	: 90° R.I.	: 6.11.1914
558	: RIVIERE		
364	: RIVIERE Auguste Léon	: 156° R.I.	: 16.3.1915
1379	: RIVIERE Gustave Marcel	: 32° R.I.	: 15.2.1915
1936	: RIVIEYRAN Raoul Augustin	: 15° R.I.	
1867	: RIZZOT		
1152	: ROBARD Pierre Jean Joseph	: 208° R.I.	: 12.10.1917
1421	: ROBERT André Esille	: 69° R.I.	: 13.12.1914
181	: ROBERT Louis Pierre Marie	: Caporal - 201° R.I.	: 31.8.1917
		: 135° R.I.	: 3.3.1915

Est-ce François Rivière ? C'est possible, puisque diverses sources confirment qu'il repose en ce cimetière et que cette tombe est la seule identifiée comme pouvant éventuellement être la sienne ; mais l'absence de prénom ne permet pas de lever le doute. François Rivière repose-t-il donc dans cette tombe numéro 558 ou dans l'ossuaire réunissant les soldats inconnus ? Le mystère ne peut-être levé, mais une chose est certaine il repose bien en ce lieu.







©Collection Privée

## Categorie

1. XXe Siècle

## Tags

1. - Cimetière Saint-Charles de Potyze
2. 68e Régiment d'Infanterie
3. François Rivière
4. Première Guerre Mondiale
5. Salles-en-Toulon
6. Vienne

## date créée

28/09/2019

## Auteur

fredericaugris